

NOTRE FOI
COMMUNE
EN CE QUI
CONCERNE LE
SAINT-ESPRIT



TEXTES DU CONGRÈS

NOTRE FOI COMMUNE EN CE QUI CONCERNE LE SAINT-ESPRIT (CONGRÈS DE TOURS – 11 ET 12 MAI 1988)

A

Selon le Nouveau Testament, le Saint-Esprit est donné à tous ceux qui croient en Jésus-Christ, leur Sauveur et Seigneur, et se convertissent à Dieu. Dans Jean 7.37-39, Jésus parle de l'Esprit qu' "allaient recevoir ceux qui croiraient en lui" ; dans Jean 14.16, il dit à ses disciples : "Je prierai le Père et il vous donnera un autre consolateur (ou défenseur), qui sera éternellement avec vous, l'Esprit de vérité". Le jour de la Pentecôte, Pierre déclare : "Repentez-vous et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés, et vous recevrez le don du Saint-Esprit" (Actes 2.38).

Sans nul doute, le Saint-Esprit est-il déjà à l'œuvre dans la vie d'un homme avant sa conversion pour l'attirer à Jésus-Christ, le convaincre de péché et susciter en lui la réponse de la foi. Mais l'Esprit ne lui est donné et ne vient demeurer en lui qu'à sa conversion.

Il ne peut y avoir de nouvelle naissance, donc de vie chrétienne, sans don de l'Esprit. Naître de nouveau, c'est naître de l'Esprit (Jean 3.3-7). L'apôtre Paul ne craint pas de dire : "Si quelqu'un n'a pas l'Esprit du Christ, il ne lui appartient pas" (Romains 8.9) et il ajoute : "Tous ceux qui sont conduits par l'Esprit sont fils de Dieu" (Romains 8.14). Il tient pour acquis que tous les croyants ont reçu le Saint-Esprit (Romains 8.15-16 ; 1 Corinthiens 12.13 ; 2 Corinthiens 1.22 ; Galates 3.2, 4.6 ; Éphésiens 1.13-14, Tite 2.6). L'apôtre Jean exprime la même certitude : 1 Jean 2.20-27 (où le mot "onction" indique sans aucun doute le don de l'esprit).

Par l'Esprit, le croyant naît à une vie nouvelle (Jean 3.3-7), le Seigneur est désormais présent en lui (Jean 14.16-19). Il reçoit l'assurance de son adoption comme enfant de Dieu (Romains 8.15-16 ; Galates 4.6) et entre dans une vie de communion avec Dieu, portant les fruits de l'Esprit (Galates 5 . 22 - 23) pour devenir de plus en plus semblable au Christ (Éphésiens 4.23-24).

TEXTES DU CONGRÈS

NOTRE FOI COMMUNE EN CE QUI CONCERNE LE SAINT-ESPRIT (CONGRÈS DE TOURS – 11 ET 12 MAI 1988)

B

La vie chrétienne est une vie dans l'Esprit. Comme toute vie, la naissance doit être suivie de croissance. Cette croissance est marquée par des étapes, des expériences spirituelles, qui permettent au chrétien de progresser dans la sanctification et de recevoir de Dieu une puissance nouvelle pour mieux le servir et le glorifier. C'est le ministère de l'Esprit qui rend cela possible.

Dans sa grâce, le Seigneur accorde à ses disciples de nouvelles effusions de l'Esprit, afin de les revêtir de puissance pour le témoignage (Actes 1.8). Le chrétien peut donc s'attendre à être rempli et débordant de l'Esprit en vue de nouvelles bénédictions (Actes 13.52 ; Éphésiens 5.18) : ainsi, il parlera du Seigneur avec hardiesse (Actes 4.31), il abondera en louange (Éphésiens 5.18-20), il progressera dans la sanctification et sera rempli de joie (Romains 15.16 ; Actes 13.52).

Il s'agit chaque fois du déploiement de l'expérience charismatique initiale, qui est la nouvelle naissance.

Ces bénédictions sont des grâces que Dieu donne, mais que le croyant doit demander (Luc 11.13 ; Matthieu 7.11), dans sa recherche d'une communion plus grande avec Dieu. L'obstacle à ce que nous les recevions n'est pas en Dieu, comme s'il ne donnait qu'à contrecœur et seulement aux plus méritants. L'obstacle est en nous, dans notre manque de foi, notre prétention à agir en comptant sur nos forces et notre sagesse, notre refus d'offrir à Dieu tous les domaines de notre vie pour qu'il y règne. L'exhortation à être "remplis de l'Esprit" est un appel à ouvrir notre vie à Dieu, à nous attendre pleinement à lui et à sa force.

C'est Dieu qui communique le Saint-Esprit, mais nous avons à "crucifier la chair" pour lui faire place et à "marcher selon l'Esprit" (Galates 5.24), en portant du fruit – avant tout l'amour – à la gloire de Dieu (Jean 15.8).

TEXTES DU CONGRÈS

NOTRE FOI COMMUNE EN CE QUI CONCERNE LE SAINT-ESPRIT (CONGRÈS DE TOURS – 11 ET 12 MAI 1988)

C Parmi les grâces que Dieu donne par le Saint-Esprit, il y a les charismes ou dons spirituels, utiles à l'édification de l'Église. Ces charismes sont des cadeaux de Dieu, distribués à chacun en particulier par le Saint-Esprit comme il lui plaît. Ils sont donnés "pour l'utilité commune", pour faire vivre et grandir l'Église. Une Église chrétienne est une communauté dans laquelle chaque membre a reçu un ou plusieurs dons en vue d'un service (Romains 12.4-8 ; 1 Corinthiens 12 ; Éphésiens 4.7-16 ; 1 Pierre 4.10-11). L'Église est donc toujours une communauté charismatique.

Tous les chrétiens n'ont pas le même don, certains ne sont pas conscients du charisme qui leur a été accordé, mais tous sont invités à "aspirer aux dons les meilleurs", c'est-à-dire à ceux qui contribuent le mieux à la construction de l'Église, corps du Christ (1 Corinthiens 14.12). Quels que soient les charismes qu'il a reçus, un chrétien ne peut en rien s'en prévaloir pour se dire supérieur à ses frères (1 Corinthiens 12.14-26). Il est appelé au contraire à exercer ses charismes comme un service (1 Pierre 4.10), avec amour (1 Corinthiens 12.31 à 13.13). Ce dernier passage montre que le vrai signe de la maturité spirituelle est l'amour, car c'est seulement dans l'amour que l'Église s'édifie (Éphésiens 4.15-16). Là où il n'y a pas d'amour, l'Église s'affaiblit, parce que les chrétiens marchent selon la chair (1 Corinthiens 3.1-4 ; Galates 5.13-15, 26).

Les charismes sont des grâces surnaturelles et non des talents naturels. Le chrétien ne doit pas seulement se préoccuper de savoir quel don il a reçu, mais plus encore de veiller à l'exercer "pour l'utilité commune" et non pour un avantage personnel, à le consacrer au service de Dieu (mais cela est aussi vrai de tout ce que nous avons, y compris des talents naturels : Romains 12.1).

Toutes les manifestations surnaturelles, ou paraissant l'être, ne sont pas forcément spirituelles. Les chrétiens ont à cet égard la responsabilité de discerner les manifestations vraiment spirituelles, et cela, à la lumière de la Parole de Dieu (1 Thessaloniens 5.20-21 ; 1 Jean 4.1-3). Jésus avait déjà averti ses disciples : les manifestations de puissance ne sont acceptables que si ceux qui les accomplissent portent du fruit dans une vie de sainteté (Matthieu 7.15-23). L'exercice des charismes ne doit pas être laissé à l'initiative de ceux qui les ont reçus : l'Église toute entière a la charge de veiller à leur bonne utilisation (1 Corinthiens 14.29).

TEXTES DU CONGRÈS

NOTRE FOI COMMUNE EN CE QUI CONCERNE LE SAINT-ESPRIT (CONGRÈS DE TOURS – 11 ET 12 MAI 1988)

Nous reconnaissons dans les lignes ci-dessus, l'enseignement biblique sur le Saint-Esprit. Cela nous permet d'être unis dans le service de Dieu.

Unité ne signifie pas uniformité. La vie par l'Esprit ne coule pas les chrétiens dans un même moule. Les expériences des uns et des autres ne sont pas semblables ; les sensibilités sont diverses. Mais cela ne permet à personne de juger ses frères, en se disant plus spirituel qu'eux. Ce ne sont pas nos expériences qui sont normatives, mais la Parole de Dieu.

Il est vrai que nous constatons aussi quelques différences dans notre compréhension de l'Écriture Sainte en ce qui concerne l'œuvre du Saint-Esprit, mais elles portent sur des points secondaires. Sachant que nous ne connaissons encore que partiellement (1 Corinthiens 13.9), nous respectons les frères qui ne partagent pas certaines de nos convictions et nous collaborons loyalement avec eux.

Nous pouvons signaler ici quelques-unes des questions où l'accord n'est pas total entre nous bien qu'il le soit sur l'essentiel.

- **1)** On trouve dans le Nouveau Testament des expressions très variées pour évoquer la communication de l'Esprit aux croyants (voir note). Certains y voient autant d'images différentes pour désigner une même réalité, tandis que d'autres pensent que l'expression "baptême dans l'Esprit" décrit une expérience particulière et spécifique : le revêtement de puissance pour le témoignage (Actes 1.8) et non le don du Saint-Esprit à la conversion.
- **2)** Dans plusieurs cas que rapporte le livre des Actes, on reconnaît que des croyants ont reçu l'Esprit à ce qu'ils parlent en langues (Actes 2.4 ; 10.46, 19.6) ? Faut-il en conclure que le parler en langues est donné, aujourd'hui comme au jour de la Pentecôte, comme le signe initial (ou un des signes évidents) de l'effusion de l'Esprit ? Ou ne doit-on pas remarquer qu'il n'en est pas fait mention dans d'autres passages où l'Esprit est donné et que, dans les textes des épîtres qui en parlent, le parler en langues n'est pas présenté comme un signe initial, mais comme un don parmi d'autres (1 Corinthiens 12.29-30) ? Aucune promesse, aucun commandement n'en fait une nécessité ; cependant, comme tout don du Seigneur, il doit être reçu avec reconnaissance.

TEXTES DU CONGRÈS

NOTRE FOI COMMUNE EN CE QUI CONCERNE LE SAINT-ESPRIT (CONGRÈS DE TOURS – 11 ET 12 MAI 1988)

- **3)** Les listes de dons spirituels que nous trouvons dans le Nouveau Testament ne se recouvrent pas exactement. Peut-on malgré cela en établir une liste complète et limitée ? Ou doit-on en conclure que ces listes sont indicatives et non limitatives ?
- **4)** Toutes nos Églises croient à la réalité des dons spirituels. Dans certaines d'entre elles, tous les dons signalés sont assidûment recherchés et pratiqués. D'autres Églises ont surtout le souci de rechercher "les dons les meilleurs" et font preuve de prudence devant les excès possibles dans l'exercice de tel ou tel don. Toutes reconnaissent la nécessité du discernement spirituel, à la lumière des l'Écriture, pour nos communautés et leurs conducteurs. Toutes s'efforcent de marcher dans "la voie par excellence" qui est celle de l'amour, du fruit de l'Esprit, par lequel Dieu est glorifié.

L'accord sur l'essentiel de la doctrine du Saint-Esprit (comme aussi sur les autres enseignements de la Bible) a pour nous un poids beaucoup plus grand que les différences de compréhension de l'Écriture qui subsistent.

Notre diversité doit être vécue comme une richesse et une dynamique et non comme un facteur de stagnation. Au lieu de camper, même pacifiquement sur nos positions, nous sommes tous appelés par le Maître à progresser vers la plénitude que Dieu veut pour son Église, en marchant ensemble dans le respect mutuel, l'amour fraternel et le service commun du Seigneur.

NOTE :

Nous trouvons dans le Nouveau Testament, les expressions suivantes :

- Baptiser ou être baptisé dans l'Esprit-Saint (Jean 1.33 ; 1 Corinthiens 12.13),
- Répandre l'Esprit (Actes 2.33),
- Oindre de l'Esprit (2 Corinthiens 1.20),
- Sceller de l'Esprit (Éphésiens 1.13),
- Être rempli de l'Esprit (Actes 2.4),
- L'Esprit descend sur les croyants (Actes 10.44),
- Il leur est donné (Actes 2.38),
- Ils le reçoivent (Actes 19.2),
- Il est envoyé dans leur cœur (Galates 4.6), etc.

Certaines de ces expressions peuvent varier selon les traductions.

FÉDÉRATION BAPTISTE



L'ÉVANGILE, ENSEMBLE